



Achat d'une voiture déclarée volée selon la police

Par **Weilin**, le **23/11/2022** à **16:19**

Bonjour,

J'ai été contrôlée à bord d'un véhicule acheté en juin 2022, immatriculé en Allemagne. Les policiers m'ont emmené au commissariat pour me dire que ce véhicule est déclaré volé. Je ne peux rien récupérer dans ce véhicule. J'ai la facture d'achat, le quitus, la demande d'immatriculation faite par un professionnel, l'assurance...tous les papiers qui prouvent qu'il s'agit d'un achat en règle. Est ce suffisant pour récupérer ma voiture?

Par **Marck_ESP**, le **24/11/2022** à **12:05**

Bonjour

Votre véhicule reste bloqué le temps de l'enquête et si la justice confirme que votre voiture a été volée, vous devez la restituer sans aucune compensation financière.

Il faut doré et déjà envisager un dépôt de plainte.